

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

BURKINA FASO

-----

Unité-Progress-Justice

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

-----

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 25 JAN 2024

N° 24-00067 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, précédemment placé sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de quarante (40) élèves Techniciens Supérieurs d'Elevage et de Santé Animale, session 2023, est déclaré admis en remplacement d'une candidate défailante.

C'est :

**Admis**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
19°	KABORE MARCEL	002268-120-11	B11437639	31/12/01

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

**Défailante**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
3° liste d'Attente	DJIGUEMDE WINDINSO BEATRICE	006445-120-06	B11035367	06/09/00

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

Le candidat déclaré admis est invité à prendre attache avec l'Ecole Nationale de l'Elevage et de la Santé Animale (ENESA), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



  
**Hamidou SAWADOGO**  
Officier de l'Ordre de l'Etalon